



# NOTRE GARANTIE DYNAMIC

Boîtes de camion Dynamic offre une garantie limitée au premier acquéreur du véhicule selon les spécifications suivantes :

**5**  
ANS

Toutes les composantes structurales, tel que la sous-structure (acier ou aluminium), les panneaux d'aluminium, la perforation des composantes en aluminium, bande de frottement en aluminium, cadre avant et arrière, toiture, plancher, rampe de chargement, lumières D.E.L et la quincaillerie des portes battantes.

**1**  
AN

*Les composantes suivantes :*

Portes à roulement vertical, filage, système de chauffage, quincaillerie (autre que les portes battantes), la modification de l'empattement du véhicule, l'infiltration d'eau et la peinture.

**\***

*Autres composantes :*

Toutes les autres options provenant d'un sous-traitant sont garanties par celui-ci.



**DHOLLANDIA**  
**1-888-750-5438**

Les monte-charges installés par Dynamic sont garantis selon leur modalités :

**2**  
ANS

Pièces et main-d'oeuvre

**NON-COVERT :**

La garantie ne couvre pas les réparations et dommages engendrés par la négligence, le manque d'entretien, les accidents et l'abus.

Les réparations doivent être effectuées à notre usine de St-Jacques, NB ou dans l'un des centres de service autorisés par Dynamic.

## ENTRETIEN PRÉVENTIF RECOMMANDÉ ET DIRECTIVES D'UTILISATION

- Les composantes mécaniques des portes (pentures, roulettes, rails et les serrures) doivent être lubrifiées avec un lubrifiant industriel (éviter l'utilisation de la graisse).
- La vérification des boulons en « U » de la sous-structure doivent être vérifiés en serrant ceux-ci en moyenne une à deux fois par année.
- La sous-structure se doit d'être traitée à l'antirouille tous les 3 ans.
- Pour les fourgons munis d'un monte-charge, vous devez respecter l'entretien recommandé selon le fabricant, tel que stipulé dans le manuel de celui-ci.
- Un manque d'entretien risque d'engendrer des dommages prématurés et ainsi avoir un impact néfaste sur la garantie.
- Ne jamais circuler avec la/les portes ouverte(s).
- Pour prévenir la détérioration de votre plancher, évitez de glisser la marchandise sur le plancher pour la déplacer, ainsi que d'éviter le transport de marchandise mouillée sur un plancher de bois. L'eau endommagera les planchers de bois.

**BOÎTES DE CAMION TRUCK BODIES**  
**dynamic**

32, rue Industrielle  
Saint-Jacques (N.-B.) E7B 1S9  
**506-739-6666**  
[www.dynamictruck.com](http://www.dynamictruck.com)